REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL– PATRIE

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DU LITTORAL

DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME

COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE –WORK – FATHERLAND

MINISTRY OF TERRITORIALADMINISTRATION AND DECENTRALIZATION

LITTORAL REGION

SANAGA MARITIME DIVISION

EDEA CITY COUNCIL

PLAN DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'EDEA

Annexe 5 : Plan de gestion des ordures et assimiles

(Version actualisée)

Août 2012

CAMEROUN ECOLOGIE CAMEROON ECOLOGY

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS 3

I- INTRODUCTION 4
1.1- Antécédents 4
1.2- Objectifs du Plan 5
1.3- Méthodologie 5
1.4- Structure du plan 5

II- ETAT DES LIEUX DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDEA 5
2.1- Problématique des déchets dans la Communauté 5
2.2- Nature et Origine des principaux déchets dans la Communauté Urbaine d'Edéa 8
2.3- Les acteurs impliqués dans la gestion des déchets dans la Communauté urbaine d'Edéa 10

III- PROPOSITION D'UN SYSTEME DE GESTION DES DECHETS DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDEA 10
3.1- L'axe technique 11
3.1.1- La collecte 11
3.1.2- Le transport 12
3.1.3- L'élimination 17
3.1.4- La valorisation 17

3.2- L'axe communicationnel 18
3.2.1- L'information, la sensibilisation et l'organisation des populations par quartier 18
3.2.2- La mobilisation des sociétés privées et PME installées dans la Communauté 18
3.2.3- La formation des jeunes et des femmes dans les activités connexes à la gestion des déchets 18
3.3- L'axe organisationnel 19

IV- LE NIVEAU DE SERVICE AVEC HYSACAM 19
4.1- Etat des lieux depuis l'arrivée de HYSACAM 19
4.2- Résultats obtenus avec HYSACAM 19
4.3- Extraits de quelques Photographies comparatives de la situation des 20

V- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 21

LISTE DES ABREVIATIONS

DRSP	:	Document de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté
CUE	:	Communauté Urbaine d'Edéa
SDAU	:	Schéma Directeur d'Assainissement Urbain
SNV	:	Organisation néerlandaise de développement
Cam-Eco	:	Cameroun Ecologie
PME	:	Petite et Moyenne Entreprise

I- INTRODUCTION

1.1- Antécédents

L'accès à un environnement adéquat est un besoin fondamental. Actuellement, plus d'un milliard et demi de personnes des pays en développement n'ont pas accès à un environnement sain et paisible (Document de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté « DRSP », avril 2003, page 47). Au Cameroun, la gestion de l'environnement est réglementée par la loi cadre n°96/12 du 05 Août 1996. Dans son article 46 alinéas 1 et 2, « les collectivités territoriales décentralisées assurent l'élimination des déchets produits par les ménages éventuellement en liaison avec les services compétents de l'Etat,… elles veillent à ce que tous les dépôts sauvages soient enrayés ; assurent l'élimination, si nécessaire avec le concours des services compétents de l'Etat ou des entreprises agréées, des dépôts abandonnés, lorsque le propriétaire ou l'auteur du dépôt n'est pas connu ou identifié ».

Malgré les efforts du Gouvernement, des Communautés Urbaines et des Organisations d'aide au développement, la problématique de la propreté dans de nombreuses villes camerounaises reste encore préoccupante et de plus en plus alarmante.

La plupart des villes camerounaises ne disposent pas de plans d'urbanisation. Là où ces plans d'urbanisation existent, ils datent de plusieurs décennies et ne sont généralement ni mis en œuvre, ni respectés. Ceci rend très difficile les activités de gestion des déchets.

Edéa, ville industrielle située dans la province du Littoral, connaît les mêmes problèmes d'ordures que les autres villes du Cameroun. En effet, plusieurs quartiers de la ville d'Edéa ne disposent pas de plan d'urbanisation. Dans ces quartiers par ailleurs populeux, l'habitat spontané et désordonné plonge les populations dans une promiscuité étouffante, empêchant même parfois la circulation des hommes et du vent. Le spectacle dans certains quartiers est insoutenable où parfois certaines cuisines donnent directement dans les WC des voisins pour ceux qui en ont.

Les dépôts d'ordures sont quasiment créés au niveau de tous les carrefours de la ville et les bacs à ordures sont presqu'inexistants. Certaines de ces immondices sont enlevées, d'autres ne le sont jamais. Les rivières MABANDE et MBOUE qui longent certains de ces quartiers populeux sont devenues les dépotoirs par excellence des ordures de toutes sortes et certaines latrines y déversent directement leurs déchets. A la moindre pluie, plusieurs maisons sont inondées.

Les problèmes de canalisation des eaux entre les habitations, des caniveaux bouchés et des routes à l'intérieur des quartiers complètement envahies par la broussaille se posent avec acuité.

Face à cette situation, la Communauté ne peut plus rester indifférente. Elle a donc décidé de prendre rapidement des mesures devant contribuer à l'amélioration des conditions environnementales de la ville à travers l'élaboration d'un plan de gestion

des ordures ménagères et assimilés. Cette mission a été confiée à Cameroun Ecologie (Cam-Eco), une ONG locale.

Pour exécuter cette mission avec efficacité, Cam-Eco a sollicité à son tour l'appui de PUM, une Organisation néerlandaise expérimentée dans le domaine de l'environnement. Cette démarche a été facilitée par la SNV (Organisation Néerlandaise de Développement), partenaire technique de Cam-Eco dans le processus d'élaboration des Plans de développement communaux.

1.2- Objectifs du Plan

Le présent plan de gestion des déchets de la ville d'Edéa est fondé sur l'article 46 de la loi cadre n°96/12 du 05 Août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun. Ce plan se veut un outil opérationnel qui devra décrire l'organisation et les infrastructures que la Communauté urbaine d'Edéa voudrait mettre en place afin de maîtriser la problématique des déchets dans la ville d'Edéa. Le plan de gestion des déchets vise les objectifs suivants :

- Déterminer les axes stratégiques de la gestion des déchets
- Etudier les possibilités de diminution des déchets produits à la source
- Promouvoir la valorisation des déchets

1.3- Méthodologie

Le présent plan de gestion des déchets est une annexe du document principal du plan de développement de la Communauté Urbaine d'Edéa. Son élaboration a suivi la méthodologie globale décrite dans le document principal. Sa particularité est que certains groupes cibles ont été consultés spécifiquement compte tenu de la nature spécifique de la gestion des déchets. Globalement le plan a été conduit en six grandes étapes :

- La recherche documentaire
- La conception et l'élaboration des outils de collecte de donnés
- La collecte des données auprès de diverses parties prenantes à savoir les services administratifs de la ville d'Edéa, les populations dans les quartiers, les commerçants, les PME locales et les structures hospitalières
- Le dépouillement et l'analyse des données
- La restitution des données aux personnes ayant pris part aux enquêtes
- La rédaction du plan

1.4- Structure du plan

Le présent document est subdivisé en trois parties :

- Etat des lieux des déchets dans la Communauté urbaine d'Edéa
- Proposition d'un système de gestion des déchets dans la Communauté Urbaine d'Edéa comprenant :
- Un axe technique
- Un axe communicationnel
- Un axe organisationnel
- Conclusion et recommandations

II- ETAT DES LIEUX DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDEA

2.1- Problématique des déchets dans la Communauté

La Communauté urbaine d'Edéa compte quarante deux quartiers. Des enquêtes réalisées dans tous ces quartiers et auprès des services techniques, il se dégage de manière générale que la ville d'Edéa est très sale. Les contraintes liées à la gestion des ordures, selon ces enquêtes sont les suivantes :

- **Un personnel du service en charge de la gestion des déchets insuffisant, mal ou peu formé et vieillissant :**

Le service d'hygiène et de salubrité de la Communauté urbaine est composé de seize employés. Il est constitué de deux cadres, deux agents d'appui et douze temporaires. C'est un personnel très peu motivé, peu ou pas du tout formé, sans expérience en matière de gestion des déchets et vieillissant. En général, la moyenne d'âge du personnel de la Communauté se situe entre 45 et 50 ans (Voir document principal PDC, diagnostic institutionnel de la Communauté).

- **Un manque d'équipements pour l'enlèvement des ordures :**

La Communauté Urbaine d'Edéa ne dispose que d'un camion benne très amorti pour tous ses travaux. Ce camion, très souvent sollicité pour d'autres travaux, tombe régulièrement en panne. Lorsque cela est possible, le camion peut être disponible 2 jours ouvrables par semaines pour l'enlèvement des ordures. Etant donné que l'efficacité de l'enlèvement des déchets produits dans une Communauté est surtout liée aux matériels dont dispose cette Communauté, il est facile de comprendre pourquoi c'est extrêmement difficile pour la Communauté urbaine d'Edéa de faire face efficacement aux problèmes causés par l'envahissement de la ville par les ordures.

- **Des ressources financières insuffisantes et assez souvent utilisées à d'autres fins :**

D'après les informations reçues auprès des agents du service d'hygiène, les fonds alloués pour l'enlèvement des ordures dans le service chaque trimestre sont très souvent affectés à d'autres utilisations. Cette situation rend encore plus difficile la gestion des ordures ménagères et assimilés dans la ville d'Edéa.

- **Le plan d'urbanisation obsolète et non mis en œuvre :**

La Communauté Urbaine d'Edéa dispose d'un plan d'urbanisation dénommé « Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) d'Edéa" ; cet outil qui date de 1984 n'est presque pas utilisé par la Communauté. Le SDAU peut s'avéré dépassé aujourd'hui mais s'il était mis en œuvre, il aurait contribué à la réduction de l'état de promiscuité observé dans certains quartiers.

- **La présence des immondices le long des rues de la Communauté :**

Presque tous les carrefours et rues d'Edéa sont envahis par les immondices dont certains datent d'environ six ans. Les rues entières sont coupées par les ordures et de nouveaux dépôts d'ordures sont créés par les populations presqu'au quotidien. Le tableau ci-après montre l'âge des immondices dans les quartiers d'Edéa :

Tableau n°1 : L'âge des immondices dans les quartiers d'Edéa

Quartiers	Lieu	Nombre d'immondices	L'âge des immondices
Bonaminkengue	Rond point Bonaminkengue	01	6 ans
Marché Bilalang	Marché Bilalang	01	5ans
Nkongmondo et Saint Palmier	Rond point Saint Palmier Près de la Salle du Royaume des Témoins de Jéhovah	03	5ans
Mbanda	A côté de l'école publique Annexe Carrefour jamaïque Face Camp Sic	03	5ans
Pongo	A côté de la Fondation Suzanne Mpouma A côté du bar connu sous l'appellation « le Pongolais » Entrée Mission EEC	03	5ans
Bilalang Pont	Passage à niveau Bilalang	01	4ans
Domaine Centre	Face stade municipal	02	4ans
Marché central	Petit marché de la gare	01	3ans
Mbouè	Face Maison du Parti A côté de la rivière « Mbouè »	02	3ans
Amour	Face Stade municipal	02	2ans
Bissékè	Face marché de Bissékè Vers Nouveau Quartier	02	2ans

Face Camp Sic Mbanda

Face Marché Bissekè

- **L'absence des bacs à ordures :**

Seuls les points de regroupement du Marché de Bissékè et le Camp Sic disposent encore de deux vieux bacs à ordures de 4m^3. Tous les autres sont déposés à même le sol ou déversés dans les cours d'eau par les riverains. Les rivières MBOUE et MABANDE sont devenues les zones de déversement d'ordures de tout genre.

- **La décharge municipale :**

La Communauté est abritée par une décharge à ciel ouvert située dans un quartier de la ville et qui ne respecte aucune norme des décharges de nos jours. Cette décharge reçoit tous types de déchets produits. Même les sociétés comme ALUCAM qui produit les déchets dangereux y déversent leurs ordures. Pendant la saison pluvieuse, les lixiviats issus des déchets déposés coulent à travers les maisons. Toutes les personnes enquêtées trouvent que l'emplacement de cette décharge n'est plus approprié et proposent sa délocalisation. De même, toutes les personnes enquêtées trouvent qu'ALUCAM devrait aider la Communauté pour mener à bien cette délocalisation de la décharge.

- **L'absence des latrines ou le non entretien de celles qui existent encore dans les marchés et gares routières :**

Edéa compte quatre marchés (Marché du bord, Marché central, Petit marché de la gare et le marché Bilalang) et deux gares routières. Comme dans le cas des autres quartiers de la ville, les marchés et les gares routières d'Edéa sont aussi des dépotoirs d'ordures. Ce sont les lieux les plus sales de la ville. Les latrines, lorsqu'elles existent sont très mal entretenues ; parfois elles sont carrément abandonnées. C'est le cas du « Marché central » où le dépôt d'ordures qui servait d'ornement autrefois aux bureaux de la Communauté Rurale d'Edéa a été déplacé à côté des bâtiments A et B dudit marché. Pour s'en débarrasser, les commerçant(e)s riverains y mettent régulièrement le feu. Faute d'entretien, les toilettes rendues y ont tout simplement été abandonnées. A la gare routière « centrale », les usagers se débrouillent avec les deux latrines privées mises en service par un particulier. Les boutiques, cars de transport, passagers et tous types de déchets partagent le même environnement.

Toutes les contraintes ci-dessus identifiées ont des conséquences néfastes sur la vie des populations et le fonctionnement du service d'hygiène et de salubrité de la Communauté notamment : (i) la pollution de ville par les odeurs nauséabondes, les mouches, les cafards et les souris ; (ii) la prolifération des maladies respiratoires et des maladies de la peau ; (iii) l'abandon du ramassage des ordures par le personnel de la Communauté au profit des inspections sanitaires dans les boutiques, apparemment plus alléchantes, etc.

Poubelle derrière le marché central : A côté des bâtiments A et B

2.2- Nature et Origine des principaux déchets dans la Communauté Urbaine d'Edéa

La Communauté Urbaine d'Edéa se caractérise globalement par deux types de déchets :
- Les déchets urbains et ruraux
- Les déchets industriels et assimilés

Tableau n°2 : Présente la nature et l'origine des principaux déchets dans la Communauté Urbaine d'Edéa

Désignation	Catégorie	Importance en termes de production et en %
Déchets urbains et ruraux	Ordures ménagères Déchets de commerce, de l'artisanat Déchets verts Déchets encombrants Déchets de véhicules et des garages Déchets hôteliers Déchets de papiers Déchets des emballages métalliques	– 30% – 8% – 10% – 5% – 6% – 3% – 10% – 2% – 5%
Déchets industriels et assimilés	Déchets provenant d'Alucam Déchets biomédicaux Déchets industriels banals	– 5% – 2% – 3%

Le diagramme suivant nous donne le pourcentage estimatif de types de déchets rencontrés dans la Communauté urbaine :

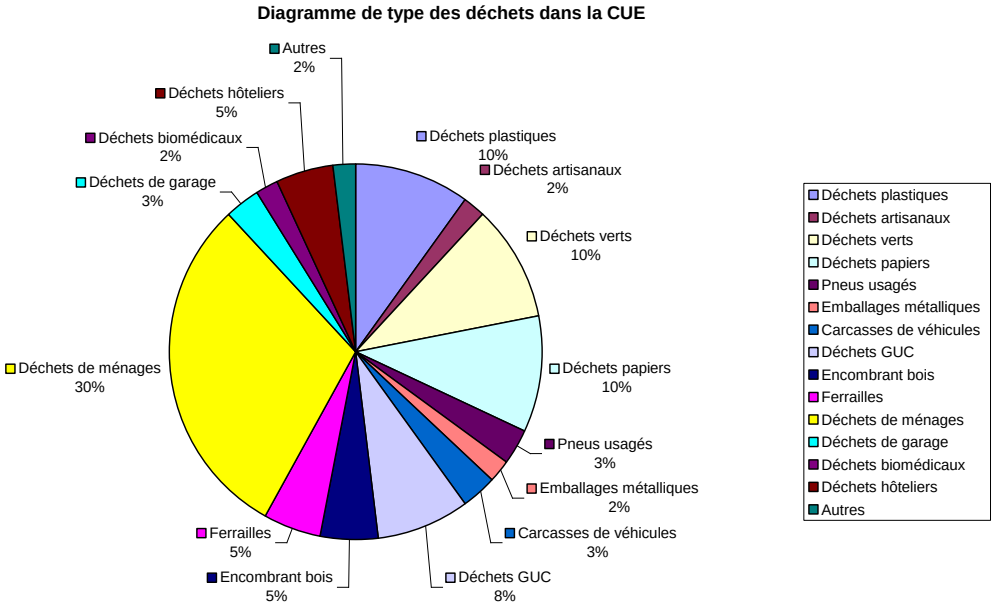

- **Evaluation sommaire des quantités produites :**

La Communauté Urbaine d'Edéa est divisée en quarante deux quartiers avec une population estimée à 150 000 âmes (Voir document principal PDC p.14). Les enquêtes menées ont révélé que la production des ordures ménagères et assimilés dépend de la concentration des quartiers et de l'existence des Unités commerciales. D'après les dernières statistiques reçues auprès du Chef service d'hygiène, la Communauté Urbaine d'Edéa produisait en 2007, 150 000kg en moyenne de déchets par jour. Ce qui correspond en moyenne à une production par habitant d'environ 1kg de déchets/hab/jour.

A l'horizon 2012, les projections peuvent nous conduire à des estimations reprises dans le tableau qui suit :

Année	**2007**	**2012**
Population projetée	150 000	157 500
Quantité des déchets projetée par jour (kg)	150 000	157 000

Les quarante deux quartiers ont été regroupés en deux principales zones de production à savoir : la zone à forte production et la zone à faible production

Tableau n°3 : Présente les zones de production des déchets

Zones de production	Quartiers	Caractéristiques des quartiers
Zone à forte production	Amour 1, Amour 2, Amour 3, Bissekè 1, Bissekè 2, Bissekè 3, Bonaminkengué, Domaine Centre, Domaine Sanaga, Gare, Haoussa, Mbanda Centre, Mbanda Ecole, Mbanda SIC, Mbouè, Nkongmondo, Pongo Cimetière, Pongo Mission française, Pongo Sonel, Songminkougui, Zanga.	Quartiers populeux, absence de plan d'urbanisation, promiscuité accentuée, construction anarchique, moins d'espace pour la création des dépôts sauvages
Zone à faible production	Bilalang, Béon, Bondadick, Ekitè 1, Ekitè 2, Ekitè 3, Ekitè Pilote, Elogbellè, Eon Eding, Lom Edéa, Malimba Farm, Malimba urbain, Météo, Mongombè/Cellucam, Nlon a Mioh, Ntoumba/Aviation, Plateau Administratif, Poutloloma, St Palmier, Tibda/ Ossombah.	Quartiers moins populeux, espace pour les dépôts sauvages

La troisième zone est celle qui regroupe les usines, les PME et les unités commerciales de la place. La production des déchets dans cette zone est évaluée à 5% environ du volume total.

2.3- Les acteurs impliqués dans la gestion des déchets dans la Communauté urbaine d'Edéa

Le principal responsable de l'élimination des déchets dans la ville d'Edéa a toujours été la Communauté Urbaine d'Edéa. Dans le passé, certaines prestations avaient été sous traitées par l'entreprise HYSACAM en 2002 et le GIC ASA de 2000 à 2007.

Ces sous traitants avaient pour principale mission l'enlèvement des ordures dans toute la ville d'Edéa pour le cas de HYSACAM et dans le centre urbain pour le cas du GIC ASA. Les contrats de ces deux prestataires ont été arrêtés pour des raisons diverses entre autres :

- L'accumulation des factures impayées qui a obligé HYSACAM à mettre un terme au contrat qui liait cette entreprise à la Communauté
- Les insuffisances techniques ont amené la Communauté à suspendre sa collaboration avec le GIC ASA. Les principales insuffisances relevées sont les suivantes :
  - Le cahier de charges était techniquement mal monté, très globalisant et inconnu du personnel du service d'hygiène et salubrité de la Communauté : absence de détails sur le tonnage d'ordures à enlever, les points d'enlèvement d'ordures non identifiés, aucune indication sur le mode de transport des ordures, etc.
  - Le manque d'équipements adaptés pour permettre au prestataire de mener à bien sa mission
  - L'absence de contrôle de la part de la Communauté

III- PROPOSITION D'UN SYSTEME DE GESTION DES DECHETS DANS LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDEA

La gestion des déchets est l'ensemble des opérations qui partent de la production des déchets jusqu'à l'élimination de ceux-ci : la production, l'enlèvement, le transport, le stockage, le traitement et la valorisation.

On définit les déchets comme étant tout ce qui est ordure ménagère et assimilés. Il s'agit entre autres des ordures ménagères, des déchets de commerce, de l'artisanat, des déchets verts, des déchets encombrants, des déchets de véhicules et des garages, des déchets hôteliers, des déchets de papiers, des déchets des emballages métalliques, etc.

Jusqu'ici la Communauté urbaine d'Edéa ne s'est occupée que de l'enlèvement des ordures. Cam-Eco et ses partenaires voudraient amener la Communauté à passer de **l'enlèvement d'ordures** à la **Gestion des déchets**.

A l'horizon 2012, nous proposons un système de gestion des déchets fondée sur l'approche participative et concertée. Il s'agit d'impliquer toutes les parties prenantes dans la gestion des déchets aux fins de promouvoir une attitude responsable de tout le monde en matière de gestion des déchets : autorités administratives, autorités traditionnelles, autorités religieuses, autorités politiques, personnel de la Communauté, commerçants, entreprises privées, structures de développement, mouvements associatifs, habitants d'Edéa, citoyennes et citoyens de la Communauté urbaine d'Edéa en général. L'approche participative et concertée va privilégier les actions de sensibilisation et les démarches volontaires dans tout le processus de gestion des déchets.

Ce système de gestion des déchets que nous proposons va s'articuler autour de trois principaux axes :
- L'axe technique
- L'axe communicationnel et
- L'axe organisationnel

3.1- L'axe technique

Cet axe englobe toutes les opérations liées à l'enlèvement d'ordures ménagères et assimilés : la collecte, le transport, l'élimination, et la valorisation.

3.1.1- La collecte

Les déchets seront déposés dans des conteneurs répondant aux normes environnementales et de sécurité. Le plan propose 21 points de regroupement des déchets repartis dans toute la Communauté.

Tableau n°4 : Points de regroupement des déchets

N°	Points de regroupement	Quartiers ou lieux
1.	Rond point Bonaminkengue	Bonaminkengue
2.	A côté du Tribunal	Marché du bord
3.	A côté de l'école Annexe	Marché du bord
4.	A côté de l'école du centre	Marché du bord
5.	Face marché de Bissékè	Bissékè
6.	A côté du le Pongolais	Pongo cimétière
7.	Face stade municipal	Amour
8.	Petit marché de la gare	Gare
9.	Entrée Mission EEC	Pongo Chefferie
10.	Près de l'église	Nkongmondo
11.	A côté de la Fondation Suzanne Mpouma	Pongo cimétière
12.	Face Maison du Parti	Mboué
13.	Rond point Saint Palmier	Saint Palmier
14.	Passage à niveau Bilalang	Bilalang Pont
15.	Péage	Ekité Village Pilote
16.	Marché Bilalang	Ekité 2
17.	Face Camp Sic	Mbanda Sic
18.	A côté de l'école publique Annexe	Mbanda école
19.	Carrefour jamaïque	Mbanda jamaïque
20.	A côté de la prison	Camp fonctionnaire
21.	Face Espéranto Hôtel	Centre commercial

3.1.2- Le transport

L'évacuation des déchets vers la décharge sera assurée par des véhicules respectant les normes de sécurité, d'hygiène et des normes environnementales. Le plan propose des circuits dénommés « circuit de collecte » en fonction des spécificités de chaque point de regroupement. Les schémas qui suivent décrivent les circuits proposés :

<u>Le circuit A</u> : Il comprend les quartiers Bonaminkengué, Domaine Sanaga, Domaine Centre, Zanga, Amour 1, Amour 2, Amour 3. Ce circuit comprend six points de regroupement des déchets.

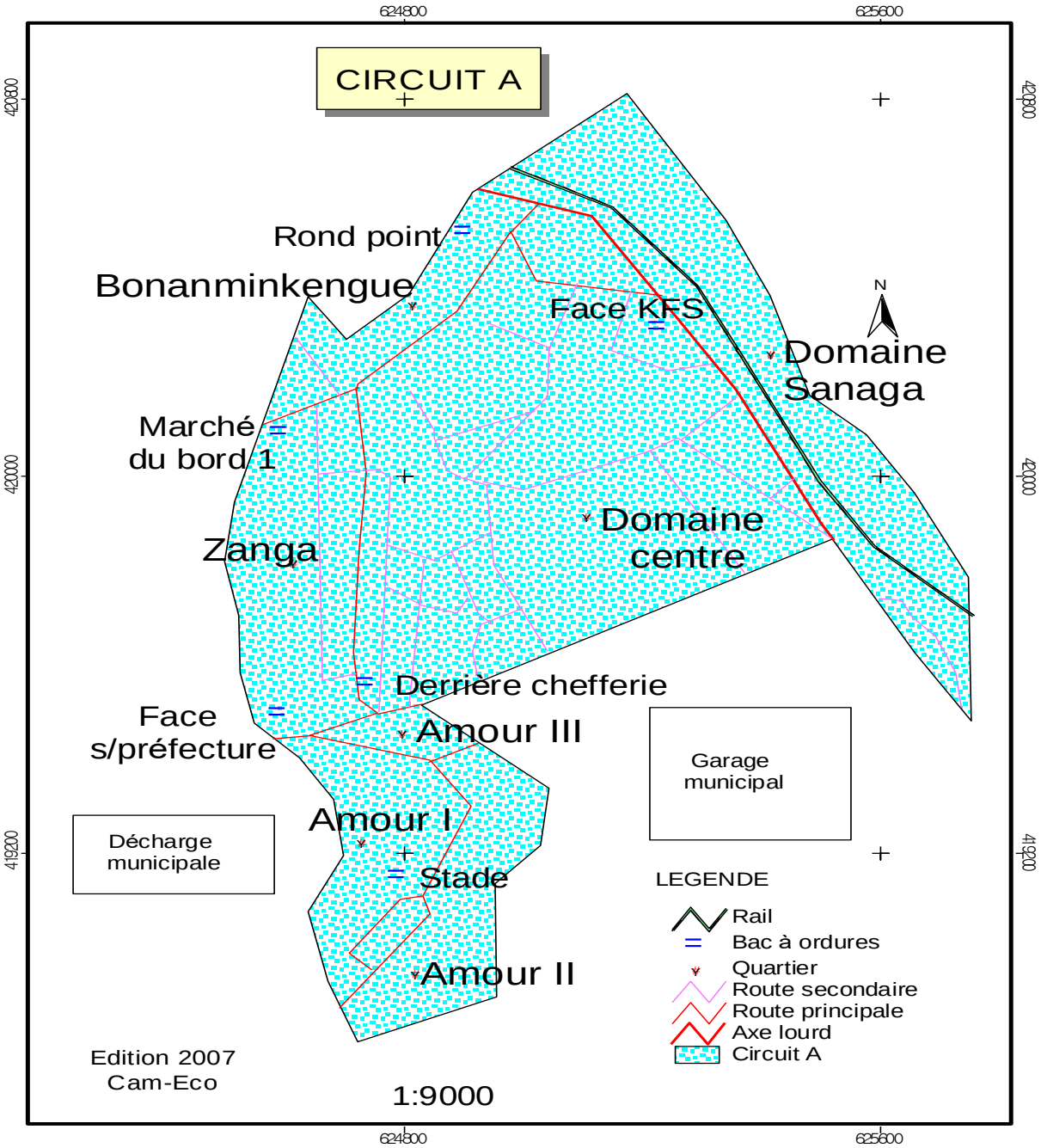

Le circuit B : il est constitué des quartiers Gare, Pongo Chefferie, Pongo Sonel, Nkongmondo, Songminkougui, Pongo Cimetière, Saint Palmier. Dans ce circuit il ya sept points de regroupement des déchets.

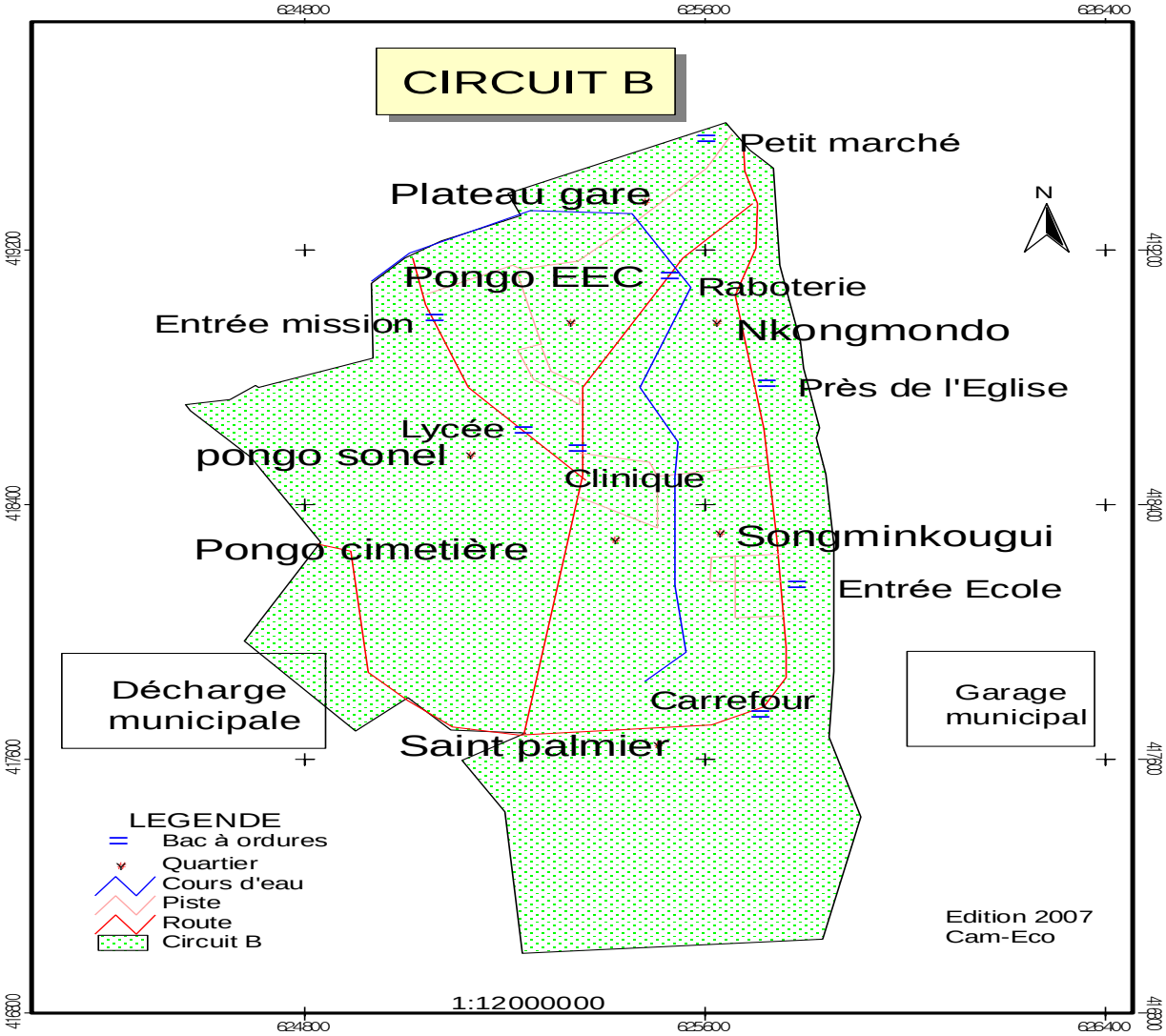

<u>Le circuit C</u> : il est constitué des quartiers Malimba Urbain, Ekité Pilote, Bilalang Pont, Ekité 1, Ekité 2, Ekité 3. Dans ce circuit il ya huit points de regroupement des déchets.

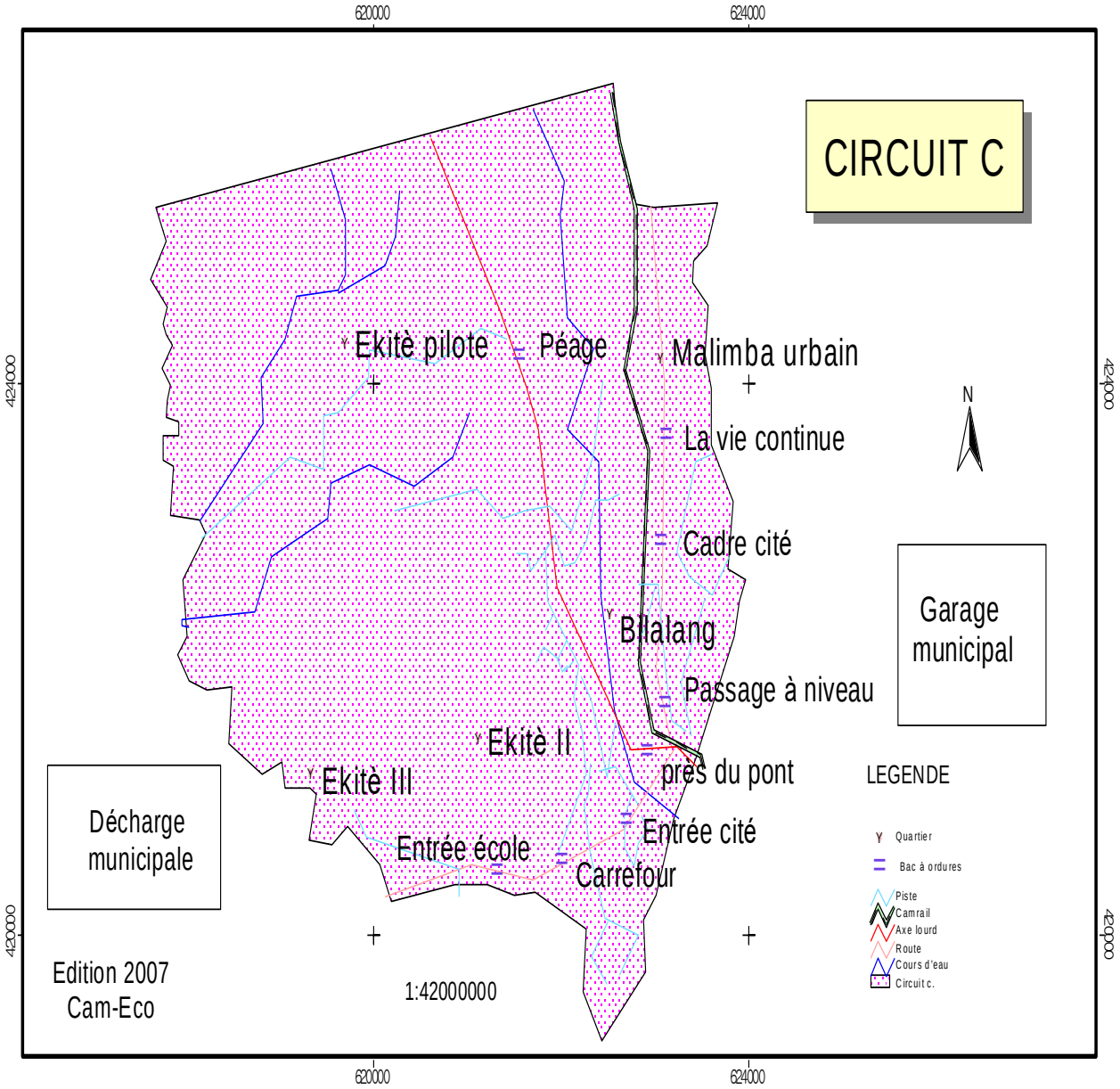

Le circuit D : il est constitué des quartiers Mboué, Elogbélé, Haoussa, Météo, Ossombah. Dans ce circuit il ya huit points de regroupement des déchets.

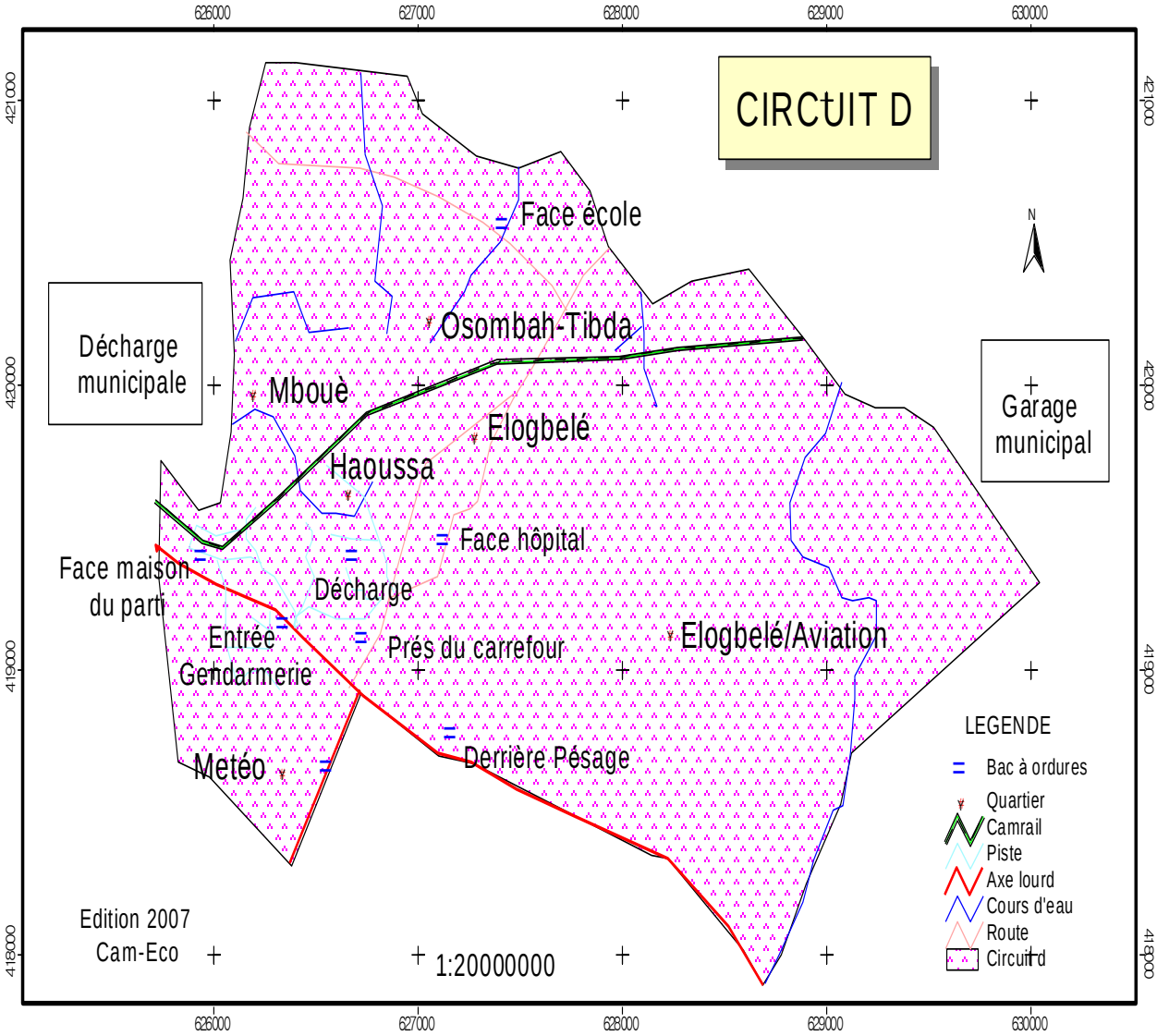

<u>Le circuit E</u> : il est constitué des quartiers Bisséké1, Bisséké2, Bisséké3, Mbanda Centre, Mbanda Sic, Mbanda Jamaïque, Mbanda école, Nlon à Mioh, Béon, Mbondadick. Dans ce circuit il ya onze points de regroupement des déchets.

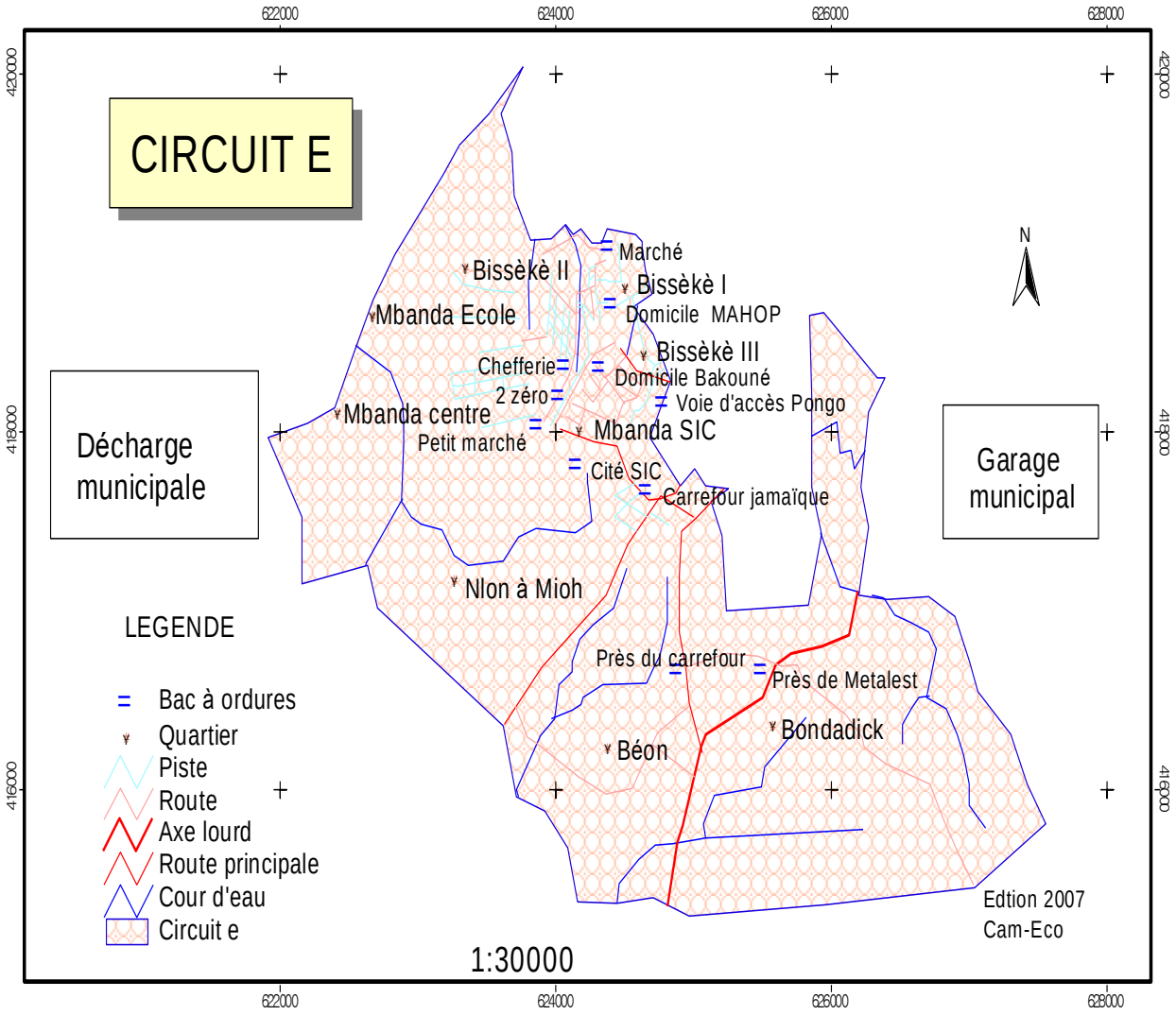

Le circuit F : il est constitué du Plateau Administratif et du Centre Commercial. Dans ce circuit il ya six points de regroupement des déchets.

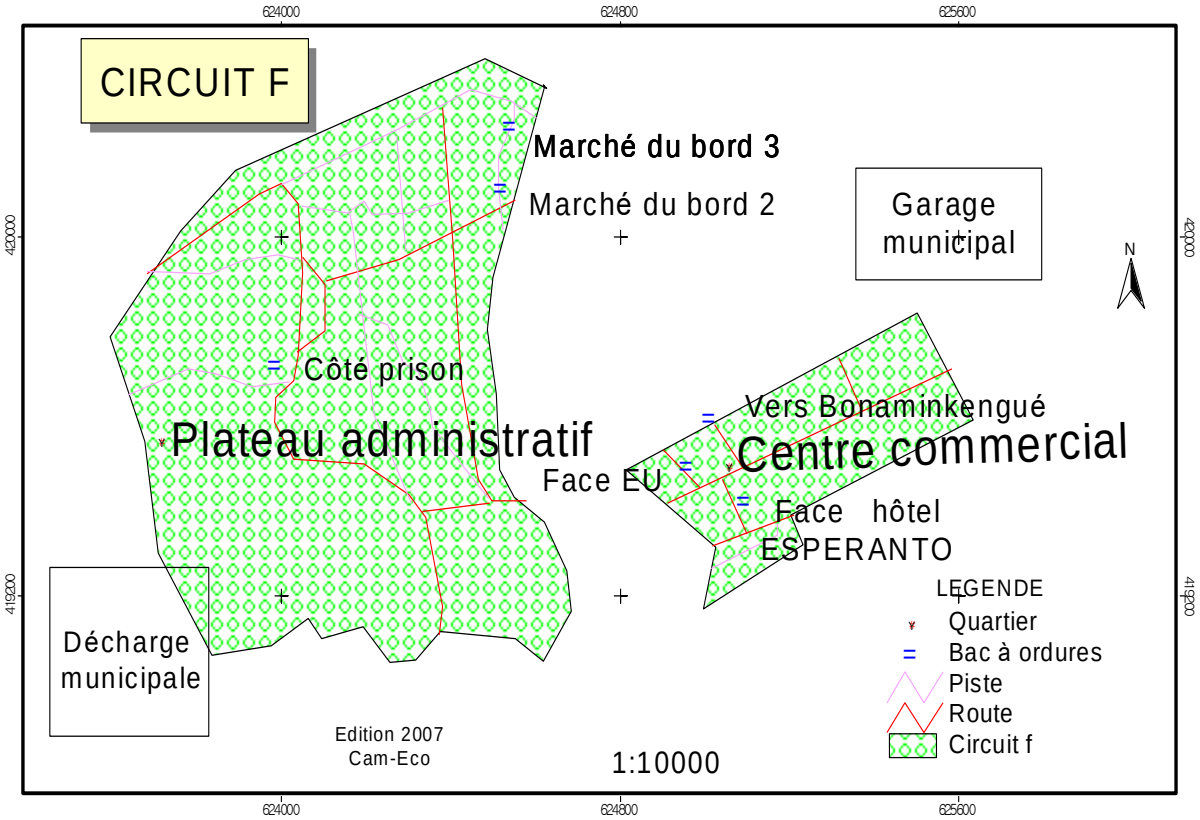

3.1.3- L'élimination

Les déchets collectés devront être enfouis dans une décharge. Le plan propose la construction d'une nouvelle décharge à gestion contrôlée. Cette décharge devra être construite en respectant les normes environnementales et de sécurité.

3.1.4- La valorisation

La valorisation permet de réduire les quantités de déchets à enfouir. Elle passe par des systèmes de tri avant la collecte des déchets et leur enfouissement dans la décharge. Le tri peut aussi se pratiquer à partir de la décharge et les déchets biodégradables ou recyclables peuvent ainsi être déposés dans un centre de tri construit à cet effet. Le plan propose deux formes de valorisation des déchets :

- Le compostage des ordures ménagères biodégradables
- La récupération de certains types de déchets en vue de leur recyclage par les entreprises spécialisées

3.2- L'axe communicationnel

Cet axe concerne toutes les activités à mener pour rendre toutes les parties prenantes de véritables acteurs et actrices dans la gestion des déchets à Edéa.

C'est la concrétisation ou l'opérationnalisation de l'approche participative et concertée de la gestion de déchets que propose le présent plan. Le plan donne quelques orientations sur les rôles et responsabilités que les populations locales, les commerçant(e)s, les entreprises privées installées dans la Communauté, les structures de développement, etc. peuvent jouer pour une gestion efficace des déchets dans la Communauté urbaine d'Edéa. Les principales articulations de cet axe sont :

- L'information, la sensibilisation et l'organisation des populations par quartier
- La mobilisation des sociétés privées et PME installées dans la Communauté
- La formation des jeunes et des femmes dans les activités connexes à la gestion des déchets

3.2.1- L'information, la sensibilisation et l'organisation des populations par quartier

Des programmes d'information, de sensibilisation et d'éducation de masse devront être organisés pour permettre aux populations de la Communauté urbaine d'Edéa de manière générale de s'impliquer dans la gestion des déchets. Le programme voudrait diminuer à la source la production de déchets.

Ces populations pourront intervenir dans le processus de collecte sélective des déchets à savoir le tri, la sensibilisation dans les ménages, les commerces, les écoles et dans les Lycées. Elles peuvent également s'impliquer dans la valorisation des déchets à travers le compostage et le recyclage de certains types de déchets.

3.2.2- La mobilisation des sociétés privées et PME installées dans la Communauté

Edéa regorge beaucoup de PME et d'entreprises industrielles (voir document principal PDC)**.** Ces structures du secteur privé peuvent être mobilisées pour le financement de certaines activités planifiées dans le présent plan de gestion de déchets. Le plan propose aux PME et autres grandes entreprises d'Edéa de s'impliquer dans la formation des jeunes et des femmes pour la récupération ou le recyclage de certaines types de déchets, le financement des campagnes d'information de sensibilisation et d'éducation de masse, le financement de la construction de certaines infrastructures et équipements de gestion des déchets tels que les Bacs à ordures, la décharge municipale, les sites de stockage, etc.

Certaines PME pourraient également s'orienter vers la récupération et le recyclage de certains types de déchets dont le fort potentiel économique aura été démontré.

3.2.3- La formation des jeunes et des femmes dans les activités connexes à la gestion des déchets

La gestion des déchets donne lieu à différents types d'activités, pourvoyeurs de main d'œuvre et générateur de revenus substantiels. Le plan propose qu'un programme de renforcement des capacités soit élaboré à l'intention des jeunes et des femmes
afin de atteindre l'objectif de valorisation des déchets et de diminution des déchets à la source.

3.3- L'axe organisationnel

La bonne gestion des déchets dans la Communauté urbaine d'Edéa va dépendre de la prise en mains effective de toutes les opérations par le personnel de la Communauté. L'analyse organisationnelle et institutionnelle a donné lieu à des recommandations reprises dans le document principal du plan. Pour le cas spécifique du service d'hygiène et de salubrité de la Communauté, le plan propose une restructuration du service, un programme de renforcement des capacités du personnel actuel ainsi que des infrastructures et équipement appropriés

IV- LE NIVEAU DE SERVICE AVEC HYSACAM

HYSACAM revient dans la ville d'Edéa en 2008 après son premier passage qui n'a pas connu de succès en 2002. Le retour de HYSACAM dans la ville d'Edéa entre dans le cadre du programme «contrat de ville» que les Communautés négocient avec le Gouvernement.

4.1- Etat des lieux depuis l'arrivée de HYSACAM

La société HYSACAM lance ses activités dans la ville d'Edéa au moment où celle –ci est envahie d'immondices dans les carrefours, le long des rues et dans les quartiers et les rues coupées en deux. HYSACAM a lancé ses activités par une opération dénommée « opération coup de poing » prônée par Cam-Eco pendant les multiples réunions multi acteurs dans le cadre du PDC.

Afin d'atteindre son premier objectif qui est de débarrasser la ville de ces immondices jadis abandonnées, la société HYSACAM mobilise une grande artillerie lourde en matériel et une équipe dynamique et forte en ressources humaines.

Actuellement la ville d'Edéa est débarrassée de toutes les immondices. Les bacs à ordures sont déposés au niveau des points de regroupement ; la collecte porte à porte est effective dans la ville. On rencontre dans la ville les employés de la société HYSACAM qui sont au service de la propreté dans la ville.

Avant l'arrivée de HYSACAM, la ville d'Edéa comptait quarante deux points de regroupement des ordures ménagères et assimilés. L'opération coup de poing lancée par HYSACAM a permis d'annuler certains points longtemps considérés comme points de déversement des déchets. Actuellement la Communauté compte trente points de collecte.

4.2- Résultats obtenus avec HYSACAM

Le nouveau visage de la Communauté urbaine depuis l'arrivée de HYSACAM permet d'admettre que les résultats sont satisfaisants. Toutes les immondices ont été enlevées, les ordures sont enlevées au quotidien, la mise à disposition des bacs à ordures au niveau de chaque point de regroupement. De moins en moins, on rencontre les déchets abandonnés le long des rues. Un système de porte à porte a été mis en place et a connu l'adhésion des populations.

Outre ces résultats obtenus, il faut reconnaitre que beaucoup reste à faire. Les enquêtes, interviews et entretiens menés indiquent que l'intervention de HYSACAM est concentrée au centre urbain abandonnant l'intérieur des quartiers et certaines périphéries. Les périodes de collecte ne sont pas souvent respectées dans certains quartiers. On rencontre également quelques tas d'ordures isolés dans certains quartiers.

4.3- Extraits de quelques Photographies comparatives de la situation des déchets dans la ville d'Edéa

AVANT HYSACAM | **AVEC LA PRESENCE DE HYSACAM**

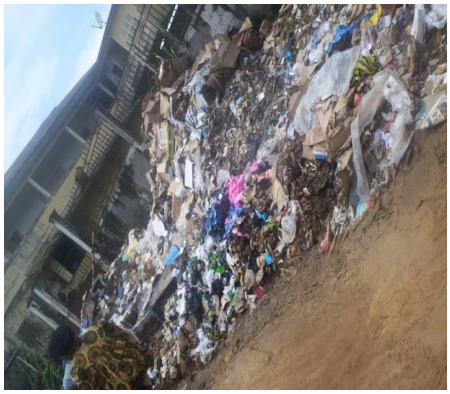

Montée Ciné
ration face Hôtel Espéranto

Marché central (derrière marché de la friperie)

V- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le présent plan de gestion des déchets voudrait aider la Communauté urbaine d'Edéa à atteindre un triple objectif : diminuer les déchets à la source, éliminer les déchets et valoriser les déchets. Il a surtout couvert les déchets biodégradables dont la nature ne demande pas des équipements et une expertise spécifiques. Le traitement d'autres types de déchets notamment les déchets industriels et biomédicaux fera l'objet des études complémentaires compte tenu de leur nature spécifique.

La mise en œuvre de ce plan exige de nouvelles attitudes, rôles, capacités et ressources de la part de l'exécutif communal.

Pour plus d'efficacité, la Communauté doit se défaire de plus en plus et de façon progressive de son rôle de maître d'œuvre pour le rôle de maitre d'ouvrage. Il est donc recommandé à la Communauté urbaine d'Edéa de développer des partenariats avec des PME locales et des structures locales de développement pour la mise en œuvre des axes proposés.

La Communauté est encouragée à sous traiter l'essentiel des travaux techniques et communicationnels proposés dans ce document pour une gestion durable, efficace et concertée des déchets dans la ville d'Edéa et ses environs. Plus que jamais, la Communauté urbaine d'Edéa doit être « **maître d'ouvrage »** dans la mise en œuvre des programmes inscrits dans son Plan de développement communal.

.